

CHRONIQUE DU MOIS D'AVRIL 1952

Le 10 avril ont été scellés par S. A. le Bey les décrets de nomination des nouveaux ministres du Gouvernement Tunisien formé par S. E. Salaheddine Baccouche.

Les nouveaux ministres sont les suivants :

- Ministre d'Etat : M. Taïeb Belkhiria, chef de la Section d'Etat;
- Ministre de la Justice Tunisienne : M. Sadok Djaziri, substitut du Commissaire du Gouvernement près la Cnambre des Requetes à la Driba, professeur à l'Ecole de Droit Tunisien et à l'Ecole Tunisienne d'Administration;
- Ministre du Commerce : Docteur Hedi Ben Raïs, médecin de S. A. le Bey;
- Ministre de la Santé Publique : Docteur M'Hamed Gachem, médecin de la Santé Publique, directeur de l'Infirmerie-Dispensaire de Sousse;
- Ministre du Travail : M. M'Hamed Denguizli, caïd de Siliana;
- Ministre de l'Agriculture : M. Abdelaziz Menchari, caïd du Kef.

Le 12 avril, S. A. Sidi Lamine Pacha Bey donnait l'investiture aux six ministres qui étaient ensuite présentés par le Premier Ministre à Monsieur le Résident Général.

LA VIE ADMINISTRATIVE

Le Conseil des Ministres s'est réuni le 26 avril 1952 sous la présidence de Son Excellence Sidi Salaheddine Baccouche, Premier Ministre du Royaume de Tunisie.

« Le Conseil, après avoir étudié diverses questions financières, a approuvé un projet d'arrêté du Directeur des Finances réalisant une économie de 380 millions de francs dans le budget de 1951-1952.

« Il a procédé ensuite à l'examen des différentes affaires inscrites à l'ordre du jour ».

LA VIE ÉCONOMIQUE

LE NOUVEAU PLAN DE QUATRE ANS EN TUNISIE

Le 26 avril, s'est tenue, au Secrétariat Général du Gouvernement Tunisien, une réunion préliminaire relative au plan de qua-

tre ans (période 1953-1956). Au cours de cette réunion qui groupait autour de M. Pons, Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien, diverses personnalités du monde administratif et du secteur privé, l'exposé ci-dessous fut développé :

« La majeure partie de l'équipement public ou privé de la Tunisie a été financée depuis quatre ans par le « Fonds de Modernisation et d'Équipement », dans le cadre des objectifs du Plan de Modernisation et d'Équipement dit « Plan Monnet ».

« Le but de ce premier plan quadriennal, dont les réalisations ont porté sur les années 1949 à 1952, était d'assurer l'infrastructure économique (transports, énergie, grands travaux...) qui permettrait de donner ultérieurement leur plein développement aux différents secteurs de l'activité productive.

* * *

« Un second plan Monnet va être mis en chantier : il portera sur la période quadriennale 1953-1956. Mais si le premier plan était avant tout un plan d'équipement, et même en Tunisie, un plan d'équipement public, le second sera tourné essentiellement vers la production.

« Il va de soi que l'achèvement des grands travaux entrepris dans le premier plan sera poursuivi en priorité : les réalisations ont dû être étalées dans le temps pour des raisons techniques ou financières et il est normal que le second plan prévoie de les mener à bien avant d'envisager toute entreprise nouvelle.

« L'infrastructure a été poussée maintenant au point de ne plus exiger que des parachèvements. L'effort des quatre années à venir portera sur des travaux susceptibles de procurer :

1° de l'emploi à une main-d'œuvre dont les effectifs croissent régulièrement d'année en année;

2° des subsistances nouvelles permettant de faire face à l'accroissement de la population tout en améliorant progressivement le niveau de vie de la masse;

3° des productions échangeables capables de réduire le déficit commercial de la Tunisie.

* * *

« L'acuité de ces trois problèmes — emploi, subsistances, équilibre commercial — caractérise la situation de la Régence. Elle fournit aussi très exactement la mesure des tâches à accomplir.

« Conscient de la gravité, trop peu connue, de cette situation, la Métropole n'a pas ménagé sa contribution financière, alors même qu'elle aurait pu trouver sur son propre sol un emploi plus directement rentable de ses fonds : elle laisse prévoir qu'elle maintiendra cette contribution dans le cadre du nouveau plan quadriennal. Et, dans ce but, elle a convié la Tunisie à définir ses objectifs et à présenter ses projets pour les quatre ans à venir.

« Mais il convient de ne pas se dissimuler qu'aucun effort finan-

cier, si important qu'il puisse être, ne saurait apporter à lui seul un remède à l'écart constaté depuis un quart de siècle entre l'accroissement des ressources et l'augmentation de la population, et notamment de la population urbaine, la plus coûteuse en équipements publics et en produits importés. Un effort local est nécessaire dans l'ordre juridique, administratif, technique, financier. Trop souvent jusqu'à ce jour, les moyens techniques ou financiers sont demeurés impuissants à triompher de certaines situations juridiques ou administratives. Si la Tunisie veut devenir un Etat moderne capable de faire vivre quatre millions d'habitants, elle a, au moins autant que de milliards, besoin de réviser certaines de ses structures et de ses méthodes.

* * *

« C'est donc d'abord à un effort de réorganisation et de productivité que le nouveau plan doit convier tous les intéressés. Les investissements nouveaux seront le complément et le couronnement de cet effort interne.

« La courbe de la population doit servir de repère permanent à tout plan d'équipement économique et social. Il ne saurait être question de contrecarrer une évolution caractérisée par l'amélioration de l'état sanitaire général et une consommation croissante de produits dénotant une progression régulière du niveau de vie. Mais il faut prendre conscience de cette évolution, en mesurer les charges, et mettre le pays en état d'y faire face.

« Tous les services administratifs, toutes les collectivités doivent se pénétrer de cette idée pour préparer leurs objectifs quadriennaux. Une véritable révolution devrait s'accomplir dans cet espace de quatre ans pour tirer de toutes les ressources de la Tunisie le parti le meilleur. La définition des objectifs du plan de quatre ans doit fournir aux éléments actifs de la vie tunisienne l'occasion de mesurer l'importance de ces problèmes et d'y trouver en commun des solutions. Le cadre du financement sera largement dépassé : des travaux qui viennent d'être entrepris en commun par l'Administration et les représentants du secteur privé devrait sortir une véritable charte de l'évolution économique et sociale de la Régence.

LE MINISTRE DU COMMERCE LANCE SON OFFENSIVE DE BAISSSE

Le Ministre du Commerce a fait procéder par ses services à une étude détaillée sur les prix des denrées de première nécessité.

Une réunion tenue le 23 avril, sous la présidence de S. E. le D^r Ben Raïs, ministre du Commerce, et groupant des hauts fonctionnaires de diverses administrations compétentes, a eu pour objet d'étudier les modalités d'une baisse du prix de la viande; diverses mesures ont été prévues à cet effet.

Il y a lieu d'ajouter que le Ministre du Commerce se propose de s'attaquer par la suite à d'autres produits alimentaires.

LA VIE FINANCIÈRE

En matière budgétaire, le décret beylical du 1^{er} avril 1952, publié au Journal Officiel Tunisien du 4 avril suivant, a consacré la décision du Conseil des Ministres en sa séance du 5 mars reconduisant, sous forme de 6/12, le budget de l'exercice 1951-1952 pendant la période du 1^{er} avril au 30 septembre 1952.

* * *

Aux Sociétés Tunisiennes de Prévoyance, se poursuit activement l'organisation de la campagne d'achat de la prochaine récolte de céréales, récolte qui a déjà débuté dans le Sud de la Régence pour les orges.

Dans les régions où cette récolte s'annonce particulièrement abondante (Sud, Littoral, Nord, Hauts Plateaux), des centres provisoires supplémentaires vont être ouverts prochainement, afin de faciliter les opérations d'achat, ainsi qu'il avait été procédé pour la campagne de 1949.

D'autre part, d'importants achats de sacherie, portant sur 500.000 sacs neufs, ont dès à présent été réalisés en vue du transport des céréales à provenir des prochaines moissons.

En ce qui concerne les ventes à la consommation qui avaient connu une très grande faveur au cours des derniers mois, l'imminence de la récolte d'orge et le retour au calme sur le plan politique en ont provoqué pratiquement la cessation dans le Sud et un ralentissement considérable dans les autres régions.

* * *

Dans le domaine économique, la Direction des Finances a participé à différentes études relatives, notamment, à la prorogation des dispositions tendant au soutien du marché de l'huile;

à un projet de décret concernant les dégrèvements et aménagements fiscaux susceptibles d'être accordés au riz de semence destiné à des emblavures en Tunisie, ainsi qu'à la production tunisienne de riz pouvant en résulter;

au renouvellement de la convention d'exploitation des eaux de la ville de Tunis, poursuivie en liaison avec la Direction des Travaux Publics;

à la mise au point, en accord avec les Services du Ministère de l'Agriculture, dans un but de salubrité publique, d'un projet de décret relatif à la visite sanitaire des animaux et des produits à l'importation et à l'exportation.

* * *

Le domaine social a lui-même été intéressé par une étude poursuivie en liaison avec la Direction des Travaux Publics, de diverses mesures intéressant la rémunération et les indemnités des personnels statutaires des chemins de fer tunisiens.

De son côté, l'Office de Cotation des valeurs mobilières a connu, au cours du mois d'avril, un important regain d'activité, motivé principalement par de nombreuses opérations portant sur des droits de souscription à l'augmentation de capital d'une importante société locale.

L'ensemble des autres valeurs industrielles est demeuré stable, cependant que quelques valeurs agricoles connaissaient une très légère baisse passagère. Durant cette période, le montant des échanges a atteint le chiffre de 18.472.110 francs contre seulement celui de 9.554.210 francs pendant le mois de mars.

LA VIE INTELLECTUELLE ET ARTISTIQUE

Les événements d'ordre politique qui secouent la Régence depuis plusieurs mois, ne semblent pas avoir particulièrement affecté les activités intellectuelles au cours du mois d'avril.

* * *

Les conférences, toutefois, se font moins nombreuses et plus techniques, s'adressant, de ce fait, à un public plus spécialisé mais non moins intéressé.

A l'Alliance Française, le professeur Lévy-Provençal, de la Sorbonne, a évoqué les « Mille et Une Nuits », sujet bien fait pour enthousiasmer les amateurs d'orientalisme, nombreux, comme il se doit, dans notre capitale.

C'est dans la même salle accueillante que M. Ganivet, ingénieur des Arts et Métiers, retour des U. S. A., a parlé sous les auspices de la Fédération des Associations d'Ingénieurs de Tunisie, de la « productivité et du pouvoir d'achat, facteur humain de la productivité ».

Deux sommités de la médecine métropolitaine ont obtenu à Tunis le plus légitime succès auprès de leurs confrères locaux : parlant à la Maison du Médecin, puis à l'Hôpital Charles-Nicolle, le professeur Gilbert Dreyfus a disserté sur les « Azzoospermies » et le « Diagnostic des Hyperthyroïdies ». De son côté, le professeur Paul Chevalier a pris la parole, lui aussi, à la Maison du Médecin et à l'Institut des Hautes Etudes, où il a décrit les « bases diagnostiques d'un syndrome hémorragique ».

M. Vitalis Danon, directeur de l'école de l'Alliance Israélite, a évoqué « le prophète Jérémie, sa poésie et son temps », avec récitations par Mlle Denise Cohen-Tanugi et M. Pierre Vasseur.

Enfin, s'adressant à un public d'étudiants, M^e Meyer Bellity a retracé la figure de « Léon Blum, juif et militant ».

* * *

Le théâtre est quelque peu entré en sommeil ce mois écoulé, puisque le « Municipal » n'a présenté à un public, pourtant toujours fidèle, que « La neige était sale », de Simenon, mise en scène par

Raymond Rouleau, et interprétée, entre autres, par Paul Meurisse et Micheline Cheirel.

Heureusement, l'Essor était fidèle au poste, et a donné de son côté plusieurs représentations de « Le locataire du 3^e sur cour », traduit et adapté de Jérôme K. Jérôme par Andrée Méry.

* * *

En matière musicale, les manifestations de valeur ont été plus nombreuses :

Les concerts municipaux se sont brillamment poursuivis, tous sous l'excellente direction du maestro Jean Clergue et avec les vedettes suivantes : le violoncelliste André Navarra, la violoniste Lola Bopesco, l'altiste Pierre Ladhuie (déjà applaudi ici, lors d'un concert des Jeunesses Musicales) et la pianiste Clara Haskil.

A la Cathédrale a été donné, encore sous la baguette de Jean Clergue, un concert de musique sacrée de haute tenue, auquel participait la Manécanterie des Sables. Ont été notamment exécutés le 3^e Concerto Brandebourgeois de Jean-Sébastien Bach, et le psautre « Quare fremuerunt Gentes » de De la Lande (XVII^e-XVIII^e s.).

Les Jeunesses Musicales de France, enfin, sur le thème « Lied allemand et mélodie française », ont permis à leur public assidu d'entendre la cantatrice Marcelle Croisier et la pianiste Irène Aitoff, avec des commentaires de M. André Gauthier.

* * *

Le grand événement pictural d'avril aura été, sous la présidence de M. de Boisseson et du représentant de S. A. le Bey, le vernissage du 52^e Salon Tunisien, à l'Alliance Française. Cette exposition réunit cette année un choix particulièrement heureux des œuvres de nos peintres et sculpteurs. On regrette seulement qu'après avoir promis la participation, à cette manifestation, de grands maîtres français contemporains, et en dépit de l'insistance pressante de M. Paye, directeur de l'Instruction Publique, les responsables de France aient cru devoir évoquer les « événements » de Tunisie pour revenir sur leur parole et s'abstenir d'envoyer des toiles, attendues à Tunis avec l'impatience et la curiosité que l'on conçoit.

Un concours d'affiches avait, comme chaque année, précédé le « Salon ». Les lauréats en ont été MM. Courbier, Démenais, et, ex-æquo, MM. El Mekki, Michet et Pascal.

Le prix de la Jeune Architecture, dont la règle exigeait cette année l'élaboration d'un plan pour une « maison des artistes » à Gammarth, a été décerné à M. Lucien di Clémente, avec mentions à MM. Louis Matonti et Belhassen ben Mansour. Un pavillon de deux ateliers sera construit prochainement suivant le plan couronné.

A la Galerie Sélection, rue d'Isly, une exposition « France-Afrique » a réuni des œuvres très diverses, unissant Lévy-Dhurmer et Pissarro à Mondzain et à El Mekki.

« Peinture 41 », pour sa part, présente à son tour des reproducteurs de chefs-d'œuvre, qui semblent décidément obtenir la faveur d'un public de goût.

Au Centre Américain d'Information, Porter Woodruff expose des portraits et quelques autres œuvres.

A la librairie de l'Alliance Française, M. Milhet, professeur de dessin à Bizerte, a présenté des paysages de Savoie et du Pays Basque.

* * *

Sur le plan littéraire, un jury tunisien a décerné le prix « Périple » de poésie à Armand Gullung, de Thionville (Moselle). Presque simultanément et comme par un échange de bons procédés, un jury métropolitain de poètes et de critiques attribuait le Prix Tristan Corbière à notre concitoyen Pierre Vasseur, auteur, entre autres, de la « Maison de paille ».

L'équipe de jeunes, qui avait courageusement « monté » le mois dernier deux récitals consacrés à l'œuvre de Cocteau, en a donné un troisième en avril, avec un égal succès. Nous croyons savoir que les mêmes jeunes gens préparent une nouvelle manifestation, qui serait cette fois mise sous le signe des « poètes mystiques ».

A l'Alliance Française. M. Arthur Pellegrin, consciencieux historien de la Tunisie, et correspondant de l'Académie des Sciences Coloniales, a traité de « l'Histoire dans ses rapports avec le temps ».

Ce compte rendu serait toutefois incomplet si nous omettions de signaler que dans le livre que vient de publier à Paris M. Luc Durtain à l'honneur des « Grandes figures de la Science française », un chapitre particulièrement émouvant est consacré à Charles Nicolle et à l'Institut Pasteur de Tunis.